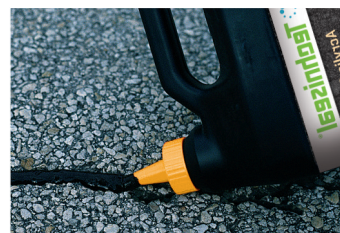




Bouche-fissures acrylique pour asphalte



MISE À JOUR

05 juin 2019

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com – France

Techniseal[®] EUROPE : (33) 02-47-26-41-41 - Fax : 02-47-26-80-37

Techniseal[®] CANADA : +1 (514) 523-8324

UTILISATIONS

- Entrées de garage, stationnements, zones piétonnes, etc.

PROPRIÉTÉS

- Comble les fissures de 1,5 cm de largeur ou moins
- Freine la détérioration due à l'eau et au gel
- Facile à appliquer

DESCRIPTION

Le Bouche-fissures acrylique pour asphalte de Techniseal[®] est conçu pour remplir les fissures de 1,5 cm de largeur ou moins. Fait d'acrylique thermoplastique et de silice, il est plus durable que les produits ordinaires à base de goudron. Contenant un pourcentage élevé de solides, il sèche sans perte de volume. Le Bouche-fissures acrylique protège contre les dommages causés par l'eau et les cycles de gel et de dégel. Facile à appliquer, il adhère fortement aux parois des fissures et demeure flexible, obéissant ainsi aux mouvements de l'asphalte.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : nettoyer les fissures à l'aide d'un jet d'eau ; laisser le surplus d'eau s'égoutter. Remplir les fissures profondes avec du sable jusqu'à 2 cm de la surface.

Application : bien agiter avant d'ouvrir le contenant. Couper l'embout selon le diamètre souhaité. Remplir les fissures jusqu'à égalité avec la surface. Laisser sécher 24 heures avant d'appliquer une protection ou de circuler sur la surface.

AVIS : Ne pas appliquer à une température inférieure à 10 °C. Entreposer à une température supérieure à 15 °C.

AVERTISSEMENT

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

CONDITIONNEMENT

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
70978055 (152-711)	1 L	6	480

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

Comme TECHNISEAL® n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la garantie se limite au remplacement du produit prouvé défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation.